



Conférence RAD2CITIZEN

6 Juillet 2021
Toulouse

Synthèse



Co-funded by the
European Union



Programme

6 juillet 2021

Matinée

Discours d'ouverture	1.
Jean-Luc MOUDENC Maire de Toulouse Président de Toulouse Métropole	
Discours d'ouverture	1.
Mathieu ORSI Responsable de politiques DG HOME – Unité Prévention de la radicalisation Commission Européenne	
Présentation générale du projet :	
• Isabelle MARTINEZ - Cheffe du projet Rad2Citizen, Toulouse Métropole	1.
• Romain BERTRAND - Référent WP3, Toulouse Métropole	2.
• Heiko BERNER - Chercheur, Université des Science Appliquées de Salzbourg	2.
• Lola ROUZÉ - Référente WP4, Toulouse Métropole	3.
• Santiago ESPELETA - Spécialiste en sécurité - CIFAL MALAGA	4.
• Luis MACUA - Spécialiste en sécurité - CIFAL MALAGA	4.

Après-midi

Table ronde N°1 : Regards croisés sur les stratégies de prévention des radicalités violentes.....	5.
Introduction : Mathieu ORSI - Responsable de politiques DG HOME – Unité Prévention de la radicalisation Commission Européenne	
Table Ronde N°2 : Regards croisés sur l'accompagnement des situations de radicalités violentes.....	9.

Matinée

Discours d'ouverture (extrait)

Jean- Luc MOUDENC, Maire de Toulouse – Président Toulouse Métropole

Cette conférence est organisée dans le cadre du projet « Rad2Citizen : Radicalisation, Radicalisation et Citoyenneté » cofinancé par le Fonds de la Sécurité Intérieure de la Commission Européenne.

Les villes Européennes sont confrontées à la montée de radicalités violentes qui viennent bousculer les valeurs de convergence et de vivre ensemble qui constituent un socle commun à l'ensemble des pays européens.

Ces dernières années, Toulouse et différentes villes françaises et européennes ont subi des événements tragiques. Face à ces phénomènes, plusieurs partenaires se sont associés à une démarche commune afin de travailler de façon transversale pour prévenir les différents types de radicalités violentes.

Propos introductifs (extrait)

Mathieu ORSI, Responsable de politiques – DG HOME – Commission Européenne

L'action de l'Union Européenne concernant la prévention de la radicalisation s'inscrit dans un certain nombre de politiques de développement depuis environ 10 ans.

L'approche de l'Union Européenne s'appuie sur 3 principes :

- approche globale de la société et multidisciplinaire,
- renforcer la cohésion sociale, l'inclusion et l'intégration,
- encourager la citoyenneté active, les valeurs démocratiques et les droits fondamentaux.

Au sein de l'UE, ce sont les différents États membres qui sont responsables de la prévention et de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Depuis 2005, et la stratégie de l'UE en matière de lutte contre le terrorisme de 2005, la valeur ajoutée particulière de l'action au niveau de l'UE est de plus en plus reconnue :

- le pouvoir de rassemblement permettant à l'UE de mettre en commun l'expertise, les expériences et les meilleures pratiques pertinentes dans toute l'UE,
- la possibilité de développer des capacités communes et une collaboration plus étroite avec les partenaires internationaux.

Présentation générale du projet :

Isabelle MARTINEZ, cheffe du projet Rad2Citizen – Toulouse Métropole

Projet Européen « Rad2Citizen : Radicalités, Radicalisation et Citoyenneté » est cofinancé par la Commission Européenne. Ce projet d'une durée initiale de 2 ans, a bénéficié compte tenu de la situation sanitaire particulière, d'une extension de 9 mois. Le projet prendra fin en septembre 2022.

Le projet Rad2Citizen vise à prévenir la radicalisation comme, les différentes formes de radicalités, et la violence leur étant associée, en instituant un partenariat mené par Toulouse Métropole, avec la ville de Malaga (Espagne), l'association CIFAL-MALAGA, l'Université de sciences sociales appliquées de Salzbourg (Autriche) et l'Institut HEMEA (Grèce).

L'approche du projet s'appuie sur les principes suivants :

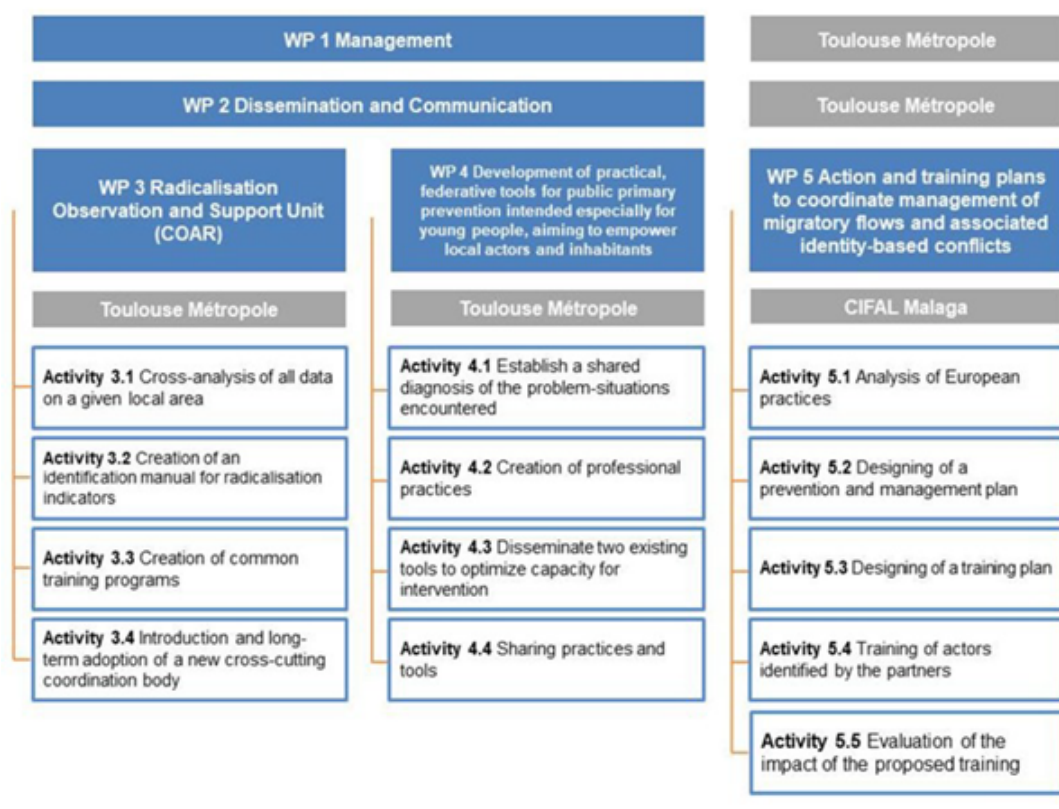
- Prendre en compte la coexistence de différentes radicalités violentes dans les territoires concernés à l'échelle de Toulouse Métropole.
- Coproduire des actions partagées et évaluables pour favoriser la cohésion sociale et l'accès aux droits des citoyens sur le territoire.
- Appréhender les articulations et les processus de dynamiques des radicalités violentes

Deux grands objectifs à l'échelle européenne sont visés par le projet :

- Partager des savoirs et savoir-faire.
- Faire culture commune au sujet de la prévention des radicalités violentes.

À l'échelle de Toulouse Métropole, le projet vise à coordonner les acteurs au niveau des territoires qui font partie du projet, ainsi que développer des synergies entre les actions afin d'harmoniser la réponse publique.

Le projet Rad2Citizen est organisé de la façon suivante, et chaque partenaire a constitué une équipe propre au projet.



Présentation du groupe de travail 3 et ses avancées

Romain BERTRAND, référent WP3 – Toulouse Métropole

L'objectif principal du groupe de travail 3 est de produire une analyse des tendances radicales à l'échelle métropolitaine dans un format qui permet une transmission facile afin de pouvoir former les acteurs locaux et de renforcer le réseau local de prévention.

À début du projet, une définition commune a été élaborée au sein du consortium concernant les termes radicalisation et radicalités. Nous avons choisi d'inverser l'expression courante "radicalisation (ou extrémisme) violente" en "formes radicales de violence", c'est-à-dire, les formes de violence qui sont fondées par les processus de socialisation. Nous avons convenu que l'extrémisme et les formes radicales étaient intimement liées aux positions prises par les citoyens à l'égard de la démocratie et de la manière dont elle est vécue par les habitants.

Concernant l'analyse des territoires, nous avons établi une méthodologie mixte. Celle-ci prend en compte à la fois les données quantitatives traitées par l'Université des Sciences Appliquées de Salzbourg et les expériences des acteurs locaux recueillies au cours d'entretiens individuels et collectifs.

Des programmes de formation seront proposés aux praticiens de terrain et aux élus. Une partie de la formation sera faite en ligne.

L'objectif final du WP3 est la création d'une entité de coordination qui pourrait connecter les acteurs locaux les plus importants du territoire afin de favoriser la prévention des radicalités violentes.

Heiko BERNER, Chercheur - Université des Science Appliquées de Salzbourg

L'approche choisie dans le cadre du projet pour l'analyse des territoires est en lien étroit avec la définition de la cohésion sociale. Nous prenons la cohésion sociale comme un concept qui permet d'évaluer les conditions de vie dans les territoires analysés. Cette analyse nous permet alors de déterminer les forces et les faiblesses des différents territoires en matière de cohésion sociale.

Nous avons choisi une série d'indicateurs pour notre analyse. Elle comprend des données statistiques relatives aux perceptions et aux attitudes des différents groupes parties prenantes dans les territoires.

A ce jour, nos analyses démontrent surtout l'absence de rapport direct entre violence et pauvreté, ou violence et territoires QPV. La comparaison entre En Jacca et Tournefeuille (communes près de Toulouse, Haute Garonne) en est un exemple, puisque les taux de criminalité y sont comparables alors que les revenus des habitants sont bien plus faibles à En Jacca. Ces résultats sont cependant à prendre avec précautions puisque les formes de criminalité n'ont pu être spécifiées.

En ce qui concerne les indicateurs liés à l'éducation. Nous ne pouvons pas non plus faire un lien direct entre le niveau d'études d'un territoire et le niveau des revenus de foyers, moins encore avec un niveau de cohésion sociale.

Ainsi, ce n'est qu'en développant une approche multifactorielle et attentive aux données subjectives et qualitatives que nous pourrions mieux comprendre les logiques de territoire et les liens entre indicateurs et cohésion sociale.

Présentation du groupe de travail 4 et ses avancées

Lola ROUZÉ, Référente WP4 – Toulouse Métropole

Un des objectifs du groupe de travail 4 est le développement d'outils de prévention des radicalités dans le champ d'action de la prévention spécialisée en collaboration avec les acteurs concernés.

Nous partirons d'une analyse et d'un diagnostic partagé des situations-problèmes rencontrées par les professionnels sur les territoires. Des outils de prévention primaire seront formalisés pour ensuite être disséminés à l'échelle métropolitaine à travers différents programmes de formation.

Au niveau de nos partenaires européens, nous allons également adapter les outils dans un contexte européen. Un partage d'outils et une formation de formateurs sont également prévus.

Pour l'instant, nous avons commencé à travailler sur le développement d'une table de la laïcité et d'accès aux droits, une démarche fondée sur les usages des réseaux sociaux par les jeunes et les professionnels du socio-éducatif et la réalisation d'un film.

Présentation du groupe de travail 5 et ses avancées

Santiago ESPELETA – Spécialiste en sécurité – CIFAL MALAGA

L'objectif principal du groupe de travail 5 est de contribuer à établir un équilibre entre les identités culturelles d'origine des migrants et un sentiment d'appartenance à leur communauté d'accueil.

Ce groupe de travail est piloté par le CIFAL-MALAGA en collaboration avec la Ville de Malaga qui a déjà une grande expertise suite à l'implémentation du «Plan pour le renforcement de la convivialité et prévention de la radicalisation »

Dans le cadre du groupe de travail, 5 activités sont prévues dont: l'analyse de pratiques européennes dans le domaine de conflits identitaires et de flux migratoires. Dans un premier temps, nous allons analyser les pratiques des partenaires du consortium, ensuite, cette analyse sera élargie au niveau Européen et International grâce au benchmark réalisé par un cabinet de conseil.

La conception d'un plan de prévention et de gestion des flux migratoires et des conflits d'identitaires. Un premier groupe de travail a été lancé au mois de mai avec les institutions et acteurs qui ont contribué au premier plan conçu par la Ville de Malaga. Ces groupes de travail seront élargis par la suite. Suite à la conception de ce plan, un programme de formation sera élaboré afin de former l'ensemble des partenaires. Une fois les acteurs formés, une évaluation sera faite.

Programme de formation dans le cadre du groupe de travail 5

Luis MACUA- Spécialiste en sécurité – CIFAL MALAGA

CIFAL-MALAGA a déjà une grande expérience en matière de conception de programmes de formation. En 2019, trois formations ont été dispensées sur la prévention de la radicalisation. En 2020, en raison de la crise sanitaire, trois autres formations ont été dispensées en ligne sur la cybersécurité, le terrorisme, la radicalisation et le crime organisé et les défis migratoire pendant la COVID-19.

Cette expérience sera mise à profit pour le projet. Au moins 4 actions de formation seront mises en place pendant le projet. CIFAL MALAGA fournira à toutes les entités qui participeront à cette activité le soutien nécessaire pour mener à bien leur formation.

Après-midi

Table ronde N°1 : Regards croisés sur les stratégies de prévention des radicalités violentes

Pourquoi une table ronde ?

L'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de prévention exigent une grande compréhension des phénomènes concrets qui se produisent sur un territoire donné. Cela implique également une capacité de coordination dans un contexte multi-institutionnel. Faire fonctionner ces plans et évaluer leur impact sont des préoccupations centrales pour les parties prenantes. Cette table ronde a été l'occasion de discuter des enjeux liés à la gestion des programmes et stratégies de prévention.

Modérateur :

Romain BERTRAND, référent WP3 – Toulouse Métropole

Les Invités :

- **M. ORSI** a souhaité en introduction souligner le rôle de soutien de la Commission Européenne : soutien aux États membres comme aux acteurs de la prévention de la radicalisation. Après avoir rappelé l'implication de la Commission dans plusieurs projets représentés ici (RAN, DARE, Rad2Citizen...), il a également salué l'inscription de Rad2Citizen dans une progression plus globale en termes de stratégies de prévention.



Sont ensuite intervenus :

- **Manuel MOYANO**, professeur de psychologie à l'Université de Cordoue et membre du Réseau Européen en matière de Prévention de la Radicalisation (RAN). M. Moyano a notamment exercé des fonctions de conseil et de coordination sur les stratégies du ministère espagnol de l'éducation et le gouvernement d'Andalousie.
- **Chargée de mission au Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR)** qui coordonne l'action nationale et territoriale sur ces questions.
- **Triantafyllos KARATRANTOS** est conseiller senior sur la radicalisation, le crime organisé, le terrorisme et les politiques de prévention au Centre pour les Études de Sécurité du Ministère de l'Intérieur Grecque (KEMEIA). Il mène également un travail de recherche à l'Université Napodistrian d'Athènes.
- **Alexandra POLI** chargée de recherche CNRS (France) au laboratoire CEMS, son travail porte notamment sur les discriminations et l'islam. Elle coordonne le volet français du projet DARE (Dialogue about Radicalisation and Equality), projet financé par Horizon 2020 portant sur différentes formes de radicalités et leurs articulations au niveau européen.



Les questions :

1 Le rôle des institutions dans la prévention de la radicalisation

Chacun des invités a pu décrire le rôle de l'institution qu'il est venu représenter et donner ainsi à voir un panel de possibilités quant à l'élaboration, la mise en place et le suivi des politiques de prévention.

- Le **CIPDR (France)** est revenu sur son rôle d'élaboration de plans nationaux de prévention, et leur application en 2014, 2016 et 2018. Notre invitée est notamment revenue sur la manière dont chaque plan est venu refléter les préoccupations nationales au moment de sa publication : des départs sur zone irako-syrienne à la prise en charge de mineurs de retour en passant par la formation d'acteurs traditionnels de la prévention au niveau local.

Elle est également revenue sur l'évolution des pratiques de contre-discours pour toucher la « zone grise » des personnes susceptibles d'être réceptives aux discours de haine et de violence.

- **HEMEA (Grèce)** est un organisme de soutien aux praticiens et aux politiques publiques, c'est un think tank officiel du ministère de l'Intérieur. Sa création visait à soutenir la police et d'autres services impliqués dans la planification de la sécurité. Pour cela, différents axes sont développés : la formation, les tests et l'évaluation des différentes solutions techniques. Le centre veille particulièrement à inclure les professionnels en contact avec le public visé aux démarches de recherche et de formation. Il s'inscrit, enfin, dans plusieurs projets nationaux et internationaux.
- **Alexandra POLI (France)** a insisté sur la co-construction des savoirs dans le cadre des travaux empiriques. Après avoir présenté le projet DARE et ses trois axes principaux (évaluation des connaissances, recueil de données empiriques, création d'outils pour les praticiens), elle a insisté sur les nécessaires efforts de synchronisation entre les temporalités de la recherche et de la prise de décision. Elle est enfin revenue sur l'absence de consensus dans la définition des termes qui nous occupent et l'importance de leur mise en adéquation avec des situations pratiques en diversifiant les modalités de restitution de la recherche.
- **Manuel MOYANO (Espagne)** est revenu sur la mise en réseau européen comme stratégie de prévention opérée par le Réseau Européen en matière de Prévention de la Radicalisation (RAN). Le rôle de cette mise en réseau est triple : offrir un cadre de légitimité et de soutien institutionnel, offrir des conseils techniques, si possible basés sur des preuves scientifiques et mettre en relation les professionnels et les autorités pour qu'ils coopèrent. Le RAN organise un certain nombre de groupes de travail thématiques pour les praticiens de première ligne afin qu'ils puissent partager leurs connaissances, leurs expériences de terrain et leurs approches les uns avec les autres, et évaluer le travail des autres. Le RAN produit également une série de publications, partagées avec son réseau de praticiens de première ligne, qui mettent en évidence les leçons apprises, les idées et les recommandations des réunions des groupes de travail, et qui consolident ainsi les connaissances et l'expertise du RAN.

2 Des manières de définir les phénomènes et les publics cibles de la prévention

- Le **RAN** s'attache à toutes les formes de radicalités. Outre la menace djihadiste, nous ne devons pas sous-estimer la polarisation sociale croissante dans de nombreux pays et l'irruption de différents types de mouvements sociaux populistes (conspirationnistes, incels...). L'extrémisme politique a également augmenté de manière significative en Occident. En outre, la pandémie de COVID-19 a intensifié certaines tendances déjà présentes dans nos sociétés depuis des années. Les initiatives de formation et de promotion de la cohésion sont des ressources que nous pouvons utiliser pour anticiper les scénarii où la polarisation, la division et la confrontation violente émergeront.

La radicalisation d'un groupe peut également favoriser la radicalisation d'un autre groupe, de sorte que les deux se radicalisent de manière parallèle.

- En Grèce, une focale est faite sur le terrorisme d'extrême gauche mais, en tant qu'organisation scientifique, **HEMEA** mène des recherches sur toutes les formes de radicalisation et d'idéologies extrémistes. Par rapport à la France, la radicalisation islamiste ne constitue pas, pour l'instant, une menace sérieuse pour le pays. Toutefois, ces dernières années, la Grèce a été utilisée comme pays de transit par des individus qui se rendent dans des zones de conflit ou en reviennent avec des « motifs peu clairs », car la Grèce se trouve à proximité géographique de pays qui « exportent » le radicalisme.
- Sur la question de la définition, le **CIPDA** souligne que, même s'il n'y a pas de définition officielle de la radicalisation, on retient généralement trois dimensions : la dimension processuelle, le facteur idéologie et la propension ou volonté de recourir à la violence. Concernant les formes de radicalisation, la politique publique de prévention s'adresse essentiellement à la prévention de l'islam radical. Pour autant, les actions en prévention primaire, le vivre ensemble, le contre discours sont des outils qui visent à lutter contre la polarisation sociétale et qui luttent de facto contre la radicalisation liée à l'extrême droite, l'extrême gauche, sachant que le conspirationnisme, par exemple, n'est pas l'apanage de l'islam radical.
- Au sein du projet **DARE (Dialogue about Radicalisation and Equality)**, on compare deux grands ensembles d'idéologies radicales, celles se revendiquant de l'islam radical et celles se présentant comme anti-islam. Ce prisme comparatif a notamment pour objectif d'explorer, de manière large les conséquences des débats récents sur la radicalisation dans différentes sociétés et de mettre en lumière l'historicité des usages du terme même pour dépeindre toutes sortes de phénomènes. Du côté de la radicalisation liée à l'islam, c'est le passage à l'acte qui façonne essentiellement les critères de vigilance, alors que du côté de la radicalisation que l'on appellera d'extrême droite, c'est la propagation, la généralisation des idées qui constituent l'enjeu principal. L'attention dans cette recherche s'est portée sur des milieux de radicalisation qui peuvent aussi bien inhiber, limiter la violence que l'inciter et l'exacerber.

3 Coordination internationale et multi-institutionnelle : quelles articulations ?

- Pour **DARE**, chaque partenaire vient apporter ses compétences et son expertise sur l'un des axes du programme. La question amène à distinguer différentes arborescences de travail qui se jouent à plusieurs échelles : européenne, nationale et locale. La première phase du programme a donné lieu à une très forte implication sur le terrain français par le partenariat avec l'administration pénitentiaire. Cet engagement se déploie aussi à l'échelle nationale par la constitution d'un « national stakeholder group » qui réunit des acteurs institutionnels et scientifiques représentant les terrains d'enquête, des réseaux constitués autour du thème de la radicalisation et des acteurs de la société civile. Le principal axe de coordination avec les partenaires européens s'inscrit dans le travail de comparaison qui réclame une rigueur spécifique dans le recueil du matériau et l'analyse afin de pouvoir mettre en regard les données entre des contextes nationaux très diversifiés, notamment du point de vue de leur histoire et de leur culture politique.
- Le **RAN** est structuré autour de neuf groupes de travail thématiques, dirigés par un comité directeur présidé par la Commission Européenne. Dans le contexte du RAN, certaines initiatives actuelles pourraient être citées. La plate-forme RAN YOUNG, dont le but est de donner aux jeunes une voix dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent (P/CVE) et l'opportunité d'insérer la vision des jeunes dans notre réseau de praticiens de première ligne et les ambassadeurs du RAN dont le rôle principal est de promouvoir le travail du RAN au niveau national.

Ils engagent, inspirent et soutiennent les praticiens nationaux de première ligne qui travaillent quotidiennement avec les personnes à risque de radicalisation et celles qui ont été radicalisées. Basés dans 10 États membres de l'UE dont la France, ils sont les ponts entre les activités au niveau européen et national. Le programme d'autonomisation de la société civile soutient les organisations de base. Plus de 200 pratiques inspirantes sont incluses dans la base de données du RAN, ce qui constitue un témoignage des progrès réalisés dans le domaine de la P/CUE.

- Par sa nature, **HEMEA** est une organisation qui couvre tout le spectre national, elle seconde des travaux de recherche dans divers secteurs et s'applique à leur bonne dissémination. C'est une approche multi-institutionnelle qu'il s'agisse d'institutions publiques ou privées. Un autre travail important du HEMEA est la participation aux différents réseaux. En 2015 et 2019, il a représenté la Grèce au sein du RAN.
- Le partenaire principal du **CIPDR** sont les préfetures départementales puisque les signalements pour radicalisation sont évalués au niveau départemental. Deuxième niveau de partenariat : les autres ministères puisque de nombreux ministères siègent au CIPDR. Il existe également des partenariats plus sectorisés, par exemple pour les mineurs de retour. Enfin, au niveau international le CIPDR a de nombreux partenaires en bilatéral. Au niveau européen le CIPDR est le point de contact français du RAN.

Table ronde N°2 : Regards croisés sur l'accompagnement des situations de radicalités violentes

Pourquoi une table ronde ?

Les parcours de radicalités violentes dans lesquels une personne peut s'inscrire sont variés. Les supports de prévention secondaire et tertiaire dont cette personne peut faire l'objet le sont également. Cette table ronde vise à croiser les regards sur les différentes pratiques préventives des situations de radicalités violentes.

Modératrice :

Lola ROUZÉ, Référente WP4 – Toulouse Métropole

Les Invités :

- **Françoise PASSUELLO**, Directrice de France Victimes 31.
- **Džemal ŠIBLJAKOVIĆ**, Directeur d'une aumônerie musulmane dans une prison en Autriche et collaborateur de « TURN - institution contre la violence et l'extrémisme ».
- **Tristan RENARD**, Sociologue et Coordonnateur du CRESAM (Centre de ressources en santé mentale pour la prévention des processus de radicalisation) à l'Hôpital Marchand de Toulouse et Docteur Aniko SAGODI, psychiatre membre du CRESAM.
- **Cheffe de service d'une association** ancrée dans la protection de l'enfance, la prévention de la délinquance et l'insertion professionnelle.



Les questions :

1 Comment accompagnez ou supervisez-vous les situations ou victimes de radicalités violentes ? Par quelles actions ?

- **Françoise PASSUELLO** : L'association accompagne différentes victimes de radicalités violentes, telle que les victimes directes des attentats, de violences intra-familiales, notamment liées à des pratiques très extrêmes de la religion. Souvent, elles sont dans le cadre légal de l'infraction, reçues comme les autres victimes mais avec une spécificité en termes d'accompagnement liée à la famille ou aux attentats.
- **Tristan RENARD** : Le CRESAM Occitanie n'assure pas de prise en charge directe mais assure la supervision de situations de radicalités violentes amenées par des professionnels du champ médico-social, de l'administration pénitentiaire, du travail social,... en lien avec des questions de santé mentale. Les situations peuvent concerner des personnes sous main de justice, de droit commun et éventuellement « radicalisées », des retours de mineurs de zones irako-syriennes en terme de traumatisme. Les professionnels sont rassurés par la supervision que propose le CRESAM (compréhension du cadre légal, du rôle des acteurs et leur coordination, réponse à des interrogations sur les patients, problématique d'accès au droit commun, travail sur des postures professionnelles et groupes d'analyse de situations).

- **Džemal ŠIBLIJAKOVIĆ**

IGGO – Ce sont des autorités religieuses islamiques en Autriche qui agissent en lien avec d'autres communautés (écoles, mosquées, associations) pour combattre le terrorisme dans la pratique, (ex : formation d'enseignants, d'imams, en faisant le lien entre les institutions par du conseil, de la transmission d'informations). Informations auprès des personnes afin qu'elles ne se tournent pas vers des groupes malveillants. Ils mettent en œuvre des campagnes en faveur des minorités, dont les musulmans.

TURN – Approche en lien avec les jeunes sortis de prisons ou qui ont adhéré à une idéologie extrême (ex : Daech), avec une approche inclusive et participative (ex : raconter son histoire par des entretiens et ainsi leur faire changer d'avis et, pour ceux qui sont sortis de l'idéologie, de partager leur histoire avec ceux pour qui ce n'est pas le cas, notamment par des vidéos sur Instagram qui ont la même identité visuelle que celle de l'idéologie dont il est question).

- **Cheffe de service d'une association de prévention spécialisée** : accompagnements individuel et collectif de jeunes signalés et de leurs familles (approche systémique), sur la base de la libre-adhésion. Il y a d'abord une analyse de la situation et ensuite une éventuelle prise de contact avec la famille et le jeune, qui peut être suivi, avec son accord, par le biais notamment de différentes activités (ex : ateliers cuisine, sport). La prévention des radicalités violentes passe par le biais de formations des agents qui peuvent détecter des signaux et analyser des profils et les faire se sentir intégrés dans la société.

2 Jusqu'où aller dans la relation ? Quel recul dans la relation (émotions, empathie...) ?

- **Françoise PASSUELLO** : France Victimes ne rencontre que peu de victimes de radicalisation religieuse et uniquement des victimes, non des auteurs. Il n'y a pas de limites dans la relation. L'accompagnement doit s'adapter à la spécificité de la radicalité en question, et nous travaillons en cela en partenariat avec d'autres professionnels. Les victimes d'attaques terroristes se posent beaucoup de questions sur ce qui a amené une personne à perpétrer l'attaque et pourquoi elle les a touchées. Dans ce cas, l'association oriente vers d'autres professionnels.
- **Džemal ŠIBLIJAKOVIĆ** : Nous travaillons le plus souvent avec des jeunes hommes en prison et l'enjeu est de garder une relation stable et saine, ce qui est difficile pour ces derniers, encore plus en prison. Nous nous rendons très souvent en prison mais nous ne sommes pas financés par l'État. Une relation de confiance est établie avec les détenus grâce à la confidentialité de nos échanges.
- **Tristan RENARD** : En situation d'urgence, de passage à l'acte, le professionnel peut lever le secret médical. Ce qui compte, c'est l'éthique et le respect de la confidentialité, mais elle est régulièrement mise à mal notamment par les médias. Le but est de créer un cadre dans lequel les personnes se sentent en confiance pour demander des soins, sans pallier à l'absence d'accès au droit commun mais également de mettre en place un réseau d'acteurs et qu'ils se rencontrent, se fassent confiance.
- **Cheffe de service d'une association de prévention spécialisée** : Les éducateurs et éducatrices spécialisés vont très loin dans leur relation avec les jeunes, dans leur intimité, leur histoire notamment familiale, leur trauma. Cela demande une grande flexibilité, une capacité d'écoute (parfois de discours très violents), une clarté du professionnel sur son positionnement, des formations. Dans un premier temps, seule la radicalisation a été prise en compte. Dans un deuxième temps, nous avons considéré toutes les radicalités, dont le deal. La limite dans notre relation avec les jeunes est fixée par l'article 375 du code civil^[1] relative à la sécurité des professionnels. Cela passe notamment par des rencontres en dehors des locaux et le positionnement neutre ainsi que le soutien de l'institution.

[1] https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000032207495/

3 Comment supervisez ou accompagnez-vous les personnes ou victimes ayant un trouble mental, un discernement altéré ou un traumatisme émotionnel fort ?

- **Françoise PASSUELLO** : Les professionnels, en particulier les psychologues, sont formés pour cela. Il s'agit plus d'un stress post-traumatique qu'un manque de discernement pour les victimes. L'objectif est de le distinguer de ce qui l'a causé afin d'éviter la somatisation. Nous ne rencontrons pas de difficultés spécifiques en terme d'accompagnement des victimes, chaque professionnel travaillant en lien.
- **Džemal ŠIBLIJAKOVIĆ** : IGGO et TURN ont en commun de considérer que chaque personne est l'expert de ses propres besoins, même si ce qu'elle dit semble bizarre pour les professionnels. Cela donne une base solide à la relation avec la personne qui est reconnue comme crédible et écoutée et peut clairement exprimer ses besoins. Un bon réseau est également nécessaire dans la prévention des radicalités. Nous travaillons en lien avec différents acteurs. Quand nous redirigeons les personnes vers d'autres acteurs, la confiance que la personne a placée en nous est aussi transmise à ces acteurs. Depuis une quinzaine d'années, les associations ont une démarche inverse. En effet, elles donnent l'impression qu'elles ont la solution à tout et elles reçoivent des financements pour cela.
- **Aniko SAGODI** : Le trouble de la santé mentale renvoie à des pathologies mentales (mélancolie, trouble de la personnalité...) et à ce qu'est la normalité, la manière dont on l'aborde. Les terroristes, y compris dans les médias, sont présentés comme ayant un trouble mental alors que c'est rare. Cependant les personnes ayant un trouble psychiatrique ont 25 fois plus de risque d'être victimes de violence que les autres. Quand on ne comprend pas quelque chose on a tendance à l'associer à la folie, au trouble mental. Ils font quelque chose de fou (ex : attentat) mais le sont rarement. Il n'y a pas de causalité directe entre le trouble mental et la réalisation d'un acte violent. Il y a des symptômes qui prédisposent à la violence (ex : paranoïa, désir de corriger les injustices...) et l'enjeu est d'identifier ces souffrances et ruptures de manière individualisée.
- **Cheffe de service d'une association de prévention spécialisée** : Des temps de travail en équipe sont organisés à ce sujet. L'altération du discernement a un impact sur la santé mentale et limite notre accompagnement. Les éducateurs et les éducatrices vont alors essayer d'amener le doute, de comprendre comment les personnes en sont arrivées là, quels sont leurs souvenirs, comment une autre personne a pu les influencer, (ex : par l'intermédiaire d'une sortie au théâtre). Cela prend beaucoup de temps.
- **Question à Džemal ŠIBLIJAKOVIĆ** : En ce qui concerne la campagne de vidéos de contre-discours sur Instagram et Youtube. Certains disaient dans les commentaires des vidéos qu'elles avaient dû coûter cher et donc que le gouvernement les avaient financées, ce qui n'était pas le cas. Comment le public a été touché malgré cette problématique ? Nous avons voulu être très transparents à ce sujet en mettant l'origine des subventions dans la description et dans la vidéo, afin de montrer qu'ils n'étaient pas financés par les renseignements et que nous ne leur transmettions aucune information. Cela a plus ou moins fonctionné, notamment auprès de ceux qui vont dans la démarche opposée. Nous effectuons du ciblage en ligne afin de toucher le plus possible notre public cible (ex : hashtags – les mêmes que ceux contre lesquels ils agissent mais avec un contenu de vidéo complètement différent ; en payant pour apparaître quand certains mots clefs sont insérés).

4 Question de l'enjeu du maintien du lien entre la personne accompagnée et le professionnel.

- **CRESAM** : En abordant les radicalités, cela aide à mettre les choses en perspective et à varier les points de vue. C'est le but du CRESAM, la supervision des situations, mais également d'éviter la segmentation des parcours.
- **Association de prévention spécialisée** : Les personnes ont peut-être vécu des ruptures dans leur vie, connu un problème de santé mentale, alors si on garde ce lien cela sera peut-être le seul qui reste. Ce lien permettra à la personne de retrouver le goût à la vie, rencontrer des amis... Ce lien est leur principal fil, aussi infime soit-il, par snapchat, par exemple. C'est aussi un moyen pour les jeunes de demander de l'aide aux éducateurs et éducatrices. L'enjeu peut être grand, comme la sécurité du pays.
- **France Victimes 31** : Nous suivons le rythme des victimes et nous sommes à leur disposition et celles-ci le savent. Le lien n'est jamais vraiment rompu. Le lien peut être interrompu, plus que rompu, en terme de soutien psychologique mais en ce cas nous faisons le relais avec un autre partenaire car seuls nous n'avons pas la solution à tous les problèmes. C'est toute l'importance des réseaux.



Organisateur :

toulouse
métropole

Nos partenaires :



Financement :



Co-financé par
l'Union Européenne

Ce projet a été financé par le Fonds de la
Sécurité Intérieure - Police de l'Union
Européenne dans le cadre de la subvention
n°871092.